CONTRAT D'APPRENTISSAGE

SECTEUR SANTÉ

AVANT LE 16 MARS

PÔLE FORMATION SANTÉ

LYON

SECRETAIRE MEDICALE ET MEDICO SOCIAL - H/F - Contrat d'apprentissage - 10 mois suivi CDI

OFFRE N°
45272

SECTEUR
SANTÉ (PARA-MÉDICAL)

TYPE DE CONTRAT
CONTRAT D'APPRENTISSAGE

DURÉE CONTRAT
10 MOIS

TEMPS DE TRAVAIL
TEMPS PLEIN

ENTREPRISE
POLE FORMATION SANTE OFFRE EXPRESS

LIEU
LYON ET PÉRIMÈTRE ACCESSIBLE EN TRANSPORT EN COMMUN

POSTULEZ AVANT LE
07/02/2022

PRISE DE POSTE
01/06/2022

CONTACT

Francoise LEGER
fleger@cnarm.fr
06 93 13 34 46

STANDARD

02 62 15 00 00

DESCRIPTIF

Vos missions : assister les médecins, les responsables et le personnel du secteur sanitaire et social en assurant la gestion relationnelle et administrative d un secrétariat médical ou médico-social. Vos principales activités sont représentées par : l'accueil des patients, en direct et téléphonique; la planification des consultations (prise de rendez-vous); la gestion des dossiers médicaux (frappe, classement, etc...); les relations avec les services médico-techniques ou hospitaliers.

PROFIL RECHERCHÉ

NIVEAU :	Bac ou équivalent
DIPLOME REQUIS :	Aucun
EXPÉRIENCES :	Expérience professionnelle non exigée
COMPÉTENCES :	Bonne présentation, bonne élocution, capacité d écoute, discrétion (devoir du secret professionnel), sens de l adaptation ; Savoir-faire : motivation à travailler dans le secteur de la santé
FORMATION MIN ACCEPTÉ :	BAC ou niveau BAC (toutes sections) Ou BEP de Secrétariat avec une expérience professionnelle Ou Diplôme du secteur sanitaire de niveau V minimum (type Diplôme d Etat d Aide-Soignant(e),)
FORMATION MAX ACCEPTÉ :	Non spécifié
LANGUE(S) :	Bonne orthographe et expression écrite
INFORMATIQUE :	Connaissance en informatique (Word, Clavier, Traitement de texte)
PERMIS :	

EXIGENCE(S)

Savoir-être : Capacité d écoute, discrétion (devoir du secret professionnel), sens de l adaptation
Savoir-faire : motivation à travailler dans le secteur de la santé, organisation et rigueur

RÉMUNERATION

Salaire BRUT: Entre 1476 et 1520 € Mensuel

AIDES DU CNARM

- Billet d'avion aller + transfert
- Allocation d'arrivée de 300€
- Aide à l'hébergement 2 mois
- Indemnité forfaitaire de 500€
- Prime d'installation de 400€
- Indémnité complémentaire selon la situation

cnarm